

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 25 MAI 2023**

Délibération n°2023.05.113

Lancement de la 3ème édition de l'appel à propositions " L'Europe commence ici"

LE VINGT CINQ MAI DEUX MILLE VINGT TROIS à 17 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 17 mai 2023

Secrétaire de Séance: Christophe DUHOUX

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **56**

Nombre de pouvoirs: **14**

Nombre d'excusés: **5**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Serge DAVID, Gérard DEZIER, Christophe DUHOUX, Nathalie DULAIS, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Charlène MESNARD, Corinne MEYER, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Sylvie PERRON, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Marcel VIGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

Ont donné pouvoir :

Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Brigitte BAPTISTE à Francis LAURENT, Jacky BONNET à Maud FOURRIER, Fadilla DAHMANI à Jérôme GRIMAL, Jean-François DAURE à Zahra SEMANE, Gérard DESAPHY à Michaël LAVILLE, Valérie DUBOIS à Catherine REVEL, Sophie FORT à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Jean-Luc FOUCHIER à Isabelle MOUFFLET, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Véronique ARLOT, Patrick GRENIER à Michel ANDRIEUX, Benoît MIEGE-DECLERCQ à Corinne MEYER, Gilbert PIERRE-JUSTIN à François ELIE, Jean-Philippe POUSSET à Gérard LEFEVRE,

Excusé(s):

Françoise COUTANT, Françoise DELAGE, Chantal DOYEN-MORANGE, Denis DUROCHER, Martine PINVILLE,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230525-2023_05_113-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/06/2023

Publication : 02/06/2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 MAI 2023

**DÉLIBÉRATION
N°2023.05.113**

Rapporteur : Madame WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

LANCEMENT DE LA 3EME EDITION DE L'APPEL A PROPOSITIONS " L'EUROPE COMMENCE ICI"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI CREE DES EMPLOIS
Ambition :SE DÉVELOPPER DURABLEMENT
Enjeux :[30199 -3) ACTIONS COURANTES NON VENTILÉES]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement

ODD 17 : aide internationale aux pays en développement, renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement, Partenariat mondial pour le développement durable

En déclinaison de sa feuille de route Europe et International, GrandAngoulême participe à des projets européens contribuant à l'ouverture et au rayonnement du territoire à l'échelle européenne et est active dans différents réseaux en faveur du partage d'expériences.

Dans ce contexte et au regard de sa volonté d'être un « facilitateur d'Europe » sur son territoire, GrandAngoulême a lancé en 2021 un appel à propositions « l'Europe commence ici », visant à sensibiliser à l'action européenne au plus proche des citoyens.

Après deux années qui auront permis de soutenir des initiatives fructueuses, il est proposé de poursuivre ce dispositif et de lancer la 3^{ème} édition.

Celle-ci aura pour principaux apports :

- La recherche d'une approche communautaire avec des projets menés sur plusieurs communes de l'agglomération ;
- Le renforcement de la dynamique partenariale en associant les principales structures intervenant sur la coopération européenne et les acteurs locaux ;
- Le souhait de renouveler l'évènement le Joli mois de l'Europe par l'incitation à un projet collectif ;
- La précision d'un cadre d'intervention de GrandAngoulême.

Cet appel à propositions est doté d'une enveloppe pour 2023 de 30 000 €. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal en section fonctionnement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230525-2023_05_113-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/06/2023

Publication : 02/06/2023

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou ses représentants dûment habilités, à lancer le 3^{ème} appel à propositions « L'Europe commence ici » tel que présenté en annexe.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou ses représentants dûment habilités à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 70 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230525-2023_05_113-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/06/2023
Publication : 02/06/2023

APPEL A PROPOSITIONS 2023

L'EUROPE COMMENCE ICI



GrandAngoulême, par sa feuille de route ouverte à l'international, souhaite poursuivre son action en faveur de la dynamique européenne.

La collectivité a ainsi lancé en 2021 un appel à propositions pour encourager la création d'actions innovantes en la matière sur le territoire.

Après deux premières années qui ont permis de soutenir des initiatives porteuses, le dispositif se pérennise donc au travers du lancement d'une troisième édition, pour 2023.

Objet de l'appel à propositions

En 2023, l'appel à propositions de L'EUROPE COMMENCE ICI sera ouvert sur les deux objectifs suivants :

1) Encourager la création d'actions innovantes de sensibilisation et d'ouverture à l'Europe sur le territoire

Il s'agira de promouvoir la citoyenneté européenne, en lien direct avec les coopérations existantes ou à venir au sein des communes (jumelages et liens d'amitiés notamment) et les actions de la « Ville créative UNESCO ».

2) S'inscrire dans la transition écologique et sociétale, pilier des politiques et actions européennes.

GrandAngoulême souhaite ici, soutenir la concrétisation des opportunités offertes par l'Union européenne auprès des publics cibles pour la recherche de solutions en faveur de la transition écologique et sociétale.

Organismes bénéficiaires

Cet appel à propositions s'adresse aux associations ou autres structures à but non lucratif dont le siège social est situé sur le territoire de GrandAngoulême.

Projets éligibles

S'agissant d'un appel à propositions, une importante latitude est laissée aux porteurs dans la présentation de leurs initiatives. Cependant, certaines activités seront éligibles et d'autres non éligibles.

Les activités proposées devront :

- s'inscrire dans l'un des deux ou les deux objectifs énoncés plus haut,
- se dérouler dans le courant de l'année ou dans les deux ans suivant la délibération attributive (prévue en décembre 2023),
- se dérouler sur le territoire de GrandAngoulême, en ciblant systématiquement plusieurs communes de GrandAngoulême,
- favoriser l'approche partenariale en mettant en lien plusieurs acteurs du territoire non spécialisés sur la coopération européenne (centres sociaux, établissements scolaires, autres associations locales,..)
- être en cohérence avec le projet de territoire « GrandAngoulême vers 2030 »,
- contribuer à la mobilisation des jeunes, à une dynamique intergénérationnelle et à la mixité sociale des publics.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230525-2023_05_113-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/06/2023

Publication : 02/06/2023

GrandAngoulême

Appel à propositions Europe 2021

Les dépenses suivantes ne seront pas éligibles :

- Les frais de fonctionnement de la structure qui porte le projet,
- Les projets récurrents et les projets de même type au-delà de 3 années d'accompagnement,
- La valorisation du bénévolat,
- Les activités à vocation strictement festive.

Les activités réalisées en dehors de GrandAngoulême dans un pays européen seront éligibles (hors déplacements et autres frais de mobilité), dans un équilibre à trouver avec les activités menées sur le territoire de l'agglomération.

Modalités de sélection

Les critères de sélection sont :

- Accessibilité des activités au plus grand nombre ou à un public-cible éloigné des questions européennes
- Réalité des partenariats et des acteurs associés
- Impact territorial des actions proposées : sur plusieurs communes de GrandAngoulême dont les communes plus rurales, sur plusieurs quartiers dont les QPV
- Caractère innovant et attractif : un même projet ne pourra pas être accompagné plus de 3 années
- Solutions en faveur de l'éco responsabilité des actions menées
- Pertinence du plan de communication prévu (GrandAngoulême sera sollicité pour relais de diffusion des actions)
- Pertinence du plan de financement avec d'autres partenaires.

Processus et Calendrier prévisionnel :

- Lancement de l'AAP : début juin
- Réunion d'information pour échanger sur son contenu et les perspectives de projets : fin juin
- Réception des candidatures jusqu'au **2 octobre 2023**

Le dépôt des dossiers se fera par courrier ou mail (cooperations@grandangouleme.fr). Chaque dossier devra comporter le formulaire de demande et les pièces justificatives nécessaires (statuts, bilans,...).

- Jury de sélection composé d'élus et de techniciens **avec audition des candidats** : fin octobre
- Présentation des lauréats en Bureau Communautaire : novembre/décembre
- Notification aux lauréats, conventionnement et versement des subventions : fin 2023

Financement des projets

Cet appel à propositions pourra financer, dans la limite des crédits disponibles et suivant les critères d'éligibilité et de sélection exposés ci-dessus :

❖ Des projets individuels portés par chacune des structures demandeuses

Une même structure ne pourra déposer qu'un seul projet (pouvant regrouper plusieurs actions et associer d'autres partenaires locaux).

La subvention maximale est fixée à 70% du budget total éligible du projet avec une subvention maximum de 4 500 €.



GrandAngoulême

Appel à propositions Europe 2021

❖ Un projet collectif sur le Joli mois de l'Europe regroupant les principales structures intervenant sur la coopération européenne.

Ce projet collectif visera prioritairement à déployer sur le territoire de l'agglomération le Joli mois de l'Europe, par la recherche d'actions innovantes et attractives (hors dépenses de coordination et toutes autres dépenses déjà financées par ailleurs).

La subvention maximale est fixée à 70% du budget total éligible du projet avec une subvention maximum de 6 500 €.

❖ Des projets collectifs regroupant les principales structures intervenant sur la coopération européenne sur des thèmes librement choisis.

La subvention maximale est fixée à 70% du budget total éligible du projet avec une subvention maximum de 5 500 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230525-2023_05_113-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/06/2023

Publication : 02/06/2023

GrandAngoulême

Appel à propositions Europe 2021